



## TAC GYM

« Point rencontre »  
7 rue de l'église  
69890 La Tour de Salvagny  
Secretariat.TACGYM@gmail.com

Saison 2021 / 2022

**Reprise des cours**  
**LUNDI 13 Septembre 2021**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### OÙ SE RENSEIGNER ?

Les **horaires et tarifs** sont disponibles lors du **Forum des Associations** début septembre, lors des permanences assurées au **POINT RENCONTRE** la première semaine de septembre et sur le **site internet** <http://tourathleticclub.free.fr/gym.html>.

Dans le courant de l'année, une **adresse email** [secretariat.tacgym@gmail.com](mailto:secretariat.tacgym@gmail.com) est disponible pour s'informer.

Pour les **anciens adhérents**, les horaires, tarifs et la fiche d'inscription seront envoyés à chacun par mail.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Après le Forum, la fiche d'inscription et le règlement peuvent être adressés ou déposés au POINT RENCONTRE.

Aucune tâche administrative (renseignement/inscription) ne sera possible en début ou fin de cours.

Sera considérée comme **adhérent(e) à TAC GYM** toute personne ayant rempli les conditions suivantes lors de son inscription :

- Mentions obligatoires : coordonnées, l'adresse email en majuscules, le téléphone portable précision de l'heure des cours, leur nombre, le professeur, la **copie du pass sanitaire**.
- Tout dossier incomplet par manque des mentions précitées sera d'office mis en attente de régularisation.
- Obligation d'émarger sur la feuille de présence de chaque cours.

### PAIEMENT

La fiche d'inscription doit être remplie et jointe au paiement complet de la saison selon le tarif appliqué, soit **TOURELLOIS**, soit **EXTÉRIEUR**.

Le paiement comporte la cotisation aux cours + l'adhésion à l'association TAC GYM :

- La cotisation aux cours (3 chèques mis en banque au 2 octobre, 3 janvier et 2 avril).
- L'adhésion à l'association s'ajoute au 1<sup>er</sup> chèque.

**ATTENTION**, aucun remboursement ne sera effectué sauf raison médicale justifiée par un certificat médical prouvant l'incapacité de pratiquer des séances de gymnastique.

Tout trimestre commencé est dû au TAC Gym dès la 1<sup>ère</sup> heure de cours.

Un reçu d'inscription peut être délivré (pour toute demande d'un Comité d'Entreprise par exemple).

### FONCTIONNEMENT

Les cours sont assurés hors vacances scolaires (académie de Lyon), week-end et jours fériés.

En cas d'absence prolongée d'un professeur non remplacé, possibilité de fréquenter un autre cours avec l'accord de l'autre professeur et du président.

Tout cours ayant en début de saison moins de 10 inscrits sera annulé, il faudra alors se reporter sur un autre cours.

Si la fréquentation d'un cours est réduite à 5 personnes en cours d'année, le professeur peut-être amené à vous proposer un cours de substitution.

Les cours doivent se dérouler dans le respect des autres adhérents.

**Merci de ranger le matériel après usage. Le port de chaussures propres et spécifiques est exigé** dans les salles. Un tapis de sol personnel est indispensable.

### ASSURANCE

Une assurance très spécifique et complète a été contractée.

### RELATIONS avec TAC Gym

Au début de chaque mois, chaque professeur disposera d'une **fiche de présence** listant les adhérents inscrits à son cours. Cette « fiche d'appel » est conservée par le professeur.

**Les participants émargent la fiche à chaque cours pratiqué.**

Toute correspondance, demande spécifique ou autorisation se fera par le biais de l'adresse mail [secretariat.tacgym@gmail.com](mailto:secretariat.tacgym@gmail.com)